

Profil comparé des CCI-DE en 2004 et 2013

Table des matières :

1	INTRODUCTION	1
2	MÉTHODOLOGIE	1
3	PROFIL DES CCI-DE EN 2004 ET 2013 SELON LA RÉGION	2
3.1	<i>Les moins de 50 ans au chômage depuis moins de 2 ans</i>	2
3.2	<i>Les moins de 50 ans au chômage depuis 2 ans et +</i>	2
3.3	<i>Les 50 ans et + au chômage depuis moins de 2 ans</i>	3
3.4	<i>Les 50 ans et + au chômage depuis moins de 2 ans (variante)</i>	4
3.5	<i>Les 50 ans et + au chômage depuis 2 ans et plus</i>	4
3.6	<i>Les 50 ans et + au chômage depuis 2 ans et plus (variante)</i>	5
4	PROFIL DES CCI-DE EN 2004 ET 2013 SELON LE SEXE	6
4.1	<i>Les moins de 50 ans au chômage depuis moins de 2 ans</i>	6
4.2	<i>Les moins de 50 ans au chômage depuis 2 ans et +</i>	6
4.3	<i>Les 50 ans et + au chômage depuis moins de 2 ans</i>	7
4.4	<i>Les 50 ans et + au chômage depuis moins de 2 ans (variante)</i>	7
4.5	<i>Les 50 ans et + au chômage depuis 2 ans et plus</i>	8
4.6	<i>Les 50 ans et + au chômage depuis 2 ans et plus (variante)</i>	8
5	PROFIL DES CCI-DE EN 2004 ET 2013 SELON LA CATÉGORIE FAMILIALE	9
5.1	<i>Les moins de 50 ans au chômage depuis moins de 2 ans</i>	9
5.2	<i>Les moins de 50 ans au chômage depuis 2 ans et +</i>	9
5.3	<i>Les 50 ans et + au chômage depuis moins de 2 ans</i>	10
5.4	<i>Les 50 ans et + au chômage depuis moins de 2 ans (variante)</i>	10
5.5	<i>Les 50 ans et + au chômage depuis 2 ans et plus</i>	11
5.6	<i>Les 50 ans et + au chômage depuis 2 ans et plus (variante)</i>	11
6	PROFIL DES CCI-DE EN 2004 ET 2013 SELON LA BASE D'ADMISSION	12
6.1	<i>Les moins de 50 ans au chômage depuis moins de 2 ans</i>	12
6.2	<i>Les moins de 50 ans au chômage depuis 2 ans et +</i>	12
7	CONCLUSION	13

1

Introduction

Dans cette étude, nous allons comparer le profil de 2 populations de chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi à 9 années d'intervalle soit d'une part en 2004 et d'autre part, en 2013.

Le choix de ces 2 années s'explique pour les raisons suivantes :

- L'année 2004 se situe au moment de l'introduction de la procédure d'activation du comportement de recherche d'emploi et du dispositif des titres-services ; elle se situe également 2 ans après l'instauration du Plan Activa et du changement réglementaire relevant progressivement de 50 à 58 ans l'âge à partir duquel une demande de dispense d'inscription comme demandeur d'emploi peut être introduite.
- L'année 2013 est la dernière année complète pour laquelle nous disposons de statistiques sur les paiements.

2

Méthodologie

Pour effectuer cette comparaison, nous avons circonscrit 4 groupes de CCI-DE :

- Les moins de 50 ans au chômage depuis moins de 2 ans
- Les moins de 50 ans au chômage depuis 2 ans et +
- Les 50 ans ou + au chômage depuis moins de 2 ans
- Les 50 ans ou + au chômage depuis 2 ans et +

Cette double approche (selon l'âge et la durée de chômage) nous permettra d'estimer l'impact des dispositifs précités. En effet, ces différentes mesures ne s'adressent pas aux mêmes publics ; en analysant l'évolution de chacun des 4 groupes séparément, nous pourrions ainsi apprécier quel groupe a été le plus impacté par ces mesures. Il est toutefois très difficile de déterminer l'impact respectif de chacune des 4 mesures d'autant plus que les évolutions démographiques et d'autres mesures, notamment régionales, jouent aussi un rôle important.

La procédure d'activation du comportement de recherche d'emploi a été mise en œuvre par étapes en juillet 2004 (pour les moins de 30 ans), juillet 2005 (pour les 30 à 39 ans) et enfin, juillet 2006 (pour les 40 à 49 ans). Depuis le 1^{er} janvier 2013, elle a également été étendue aux 50 à 54 ans mais compte tenu des dispositions transitoires, cette extension n'est pas encore vraiment effective. Elle vise donc principalement les CCI-DE de moins de 50 ans dont la durée de chômage atteint au moins 15 mois (pour les moins de 25 ans) et 21 mois (pour les 25 ans et +) .

Le dispositif des titres-services a été instauré en juillet 2001 ; jusqu'en janvier 2004, il était géré par les régions et depuis lors, il est devenu fédéral. Les tâches effectuées couvrent le nettoyage, le repassage, la préparation des repas etc. Les travailleuses (pour la plupart) sont issues des groupes à risque : chômeuses (de longue durée), travailleuses ALE, bénéficiaires du revenu d'intégration.

Le Plan Activa a été instauré en 2002 en remplacement d'autres mesures d'activation comme les emplois services. Bien que les publics visés par le Plan Activa aient varié entre 2002 et 2013, on relève 2 pics d'occupation : l'un en 2008 (39 674 unités) et l'autre en 2011 (74 215 unités, y compris le plan win win). En 2008, près de 88 % des bénéficiaires avaient moins de 50 ans et en 2011, 89 %. Quant à la durée de chômage minimale pour accéder au Plan Activa, elle a beaucoup varié durant la période mais le Plan Activa s'adresse davantage aux chômeurs de longue durée.

Enfin, le changement réglementaire freinant progressivement le glissement du statut de demandeur d'emploi au statut de non-demandeur d'emploi a fait augmenter le nombre de demandeurs d'emploi mais a sans doute aussi impacté le chômage global (DE et non-DE).

Pour essayer de mesurer l'impact spécifique résultant du changement réglementaire, nous avons également élaboré une variante au groupe des CCI-DE de 50 ans et + en y intégrant les chômeurs âgés dispensés¹. Nous obtenons ainsi 2 variantes du groupe des 50 ans et + :

¹ Il s'agit seulement d'une partie, mais de loin la plus importante, des chômeurs complets indemnisés non-demandeurs d'emploi de 50 ans et + qui regroupent également les dispensés pour raisons sociales & familiales ou pour reprise d'études et de formations

- Les 50 ans ou + (DE et non DE) au chômage depuis moins de 2 ans
- Les 50 ans ou + (DE et non DE) au chômage depuis 2 ans et +

Dans les chapitres suivants, le profil des groupes est établi sur la base des variables suivantes : la région, le sexe, la catégorie familiale et la base d'admission.

3

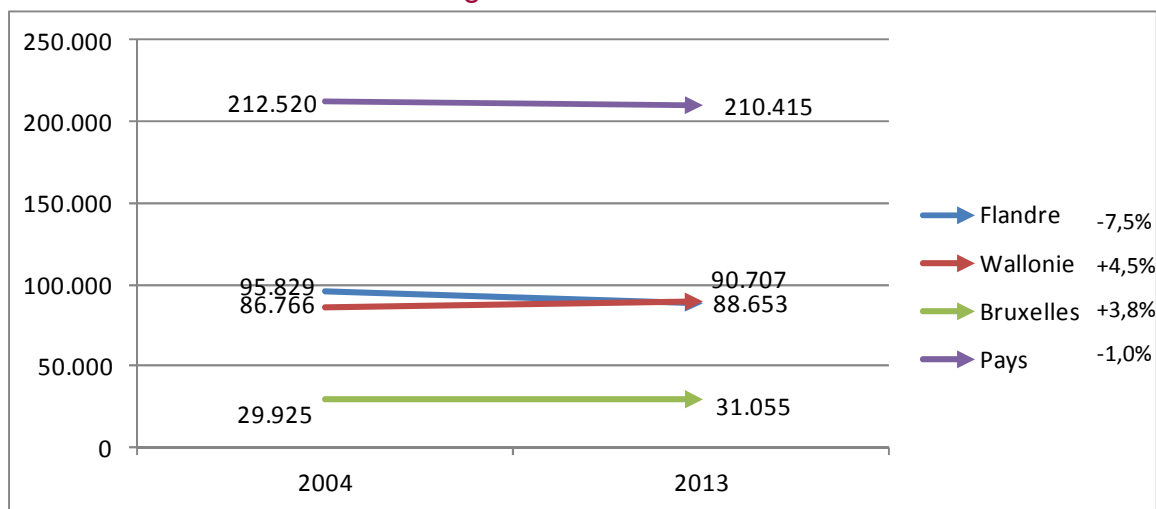
Profil des CCI-DE en 2004 et 2013 selon la région

3.1

Les moins de 50 ans au chômage depuis moins de 2 ans

Graphique 1

Les chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi de moins de 50 ans dont la durée de chômage est inférieure à 2 ans



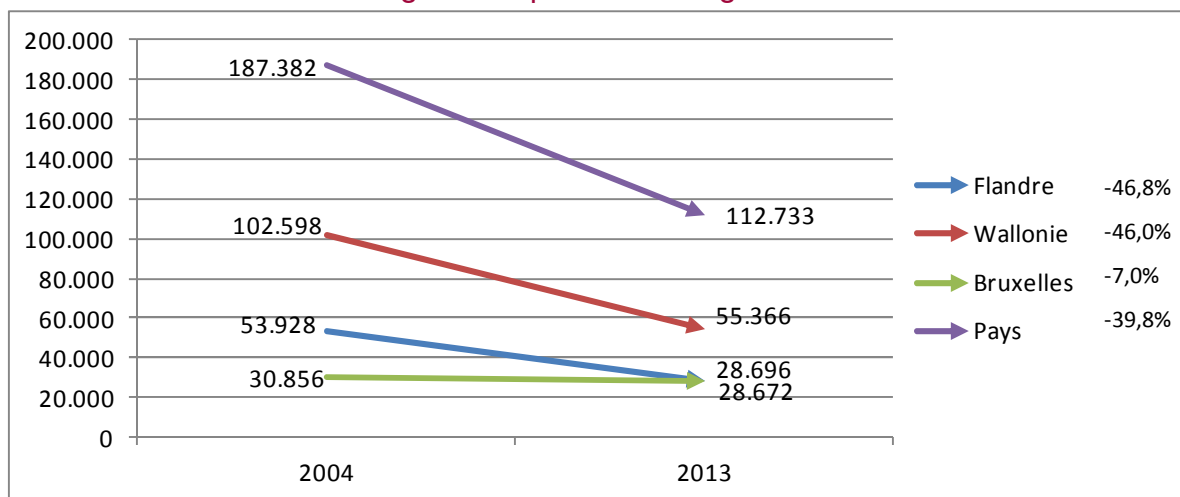
Cette population dépend dans une large mesure de l'évolution de la conjoncture économique. On note durant la période une quasi stabilisation du nombre de CCI-DE de moins de 50 ans au chômage depuis moins de 2 ans sauf en Flandre où on enregistre une diminution de 7,5 %.

3.2

Les moins de 50 ans au chômage depuis 2 ans et +

Graphique 2

Les chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi de moins de 50 ans dont la durée de chômage est supérieure ou égale à 2 ans



On note durant la période une forte diminution du nombre de CCI-DE de moins de 50 ans au chômage depuis 2 ans et +. Cette diminution se manifeste surtout en Flandre et en Wallonie, respectivement - 46,8 % et - 46 % entre 2004 et 2013 alors qu'à Bruxelles, elle est plus ténue : - 7 %.

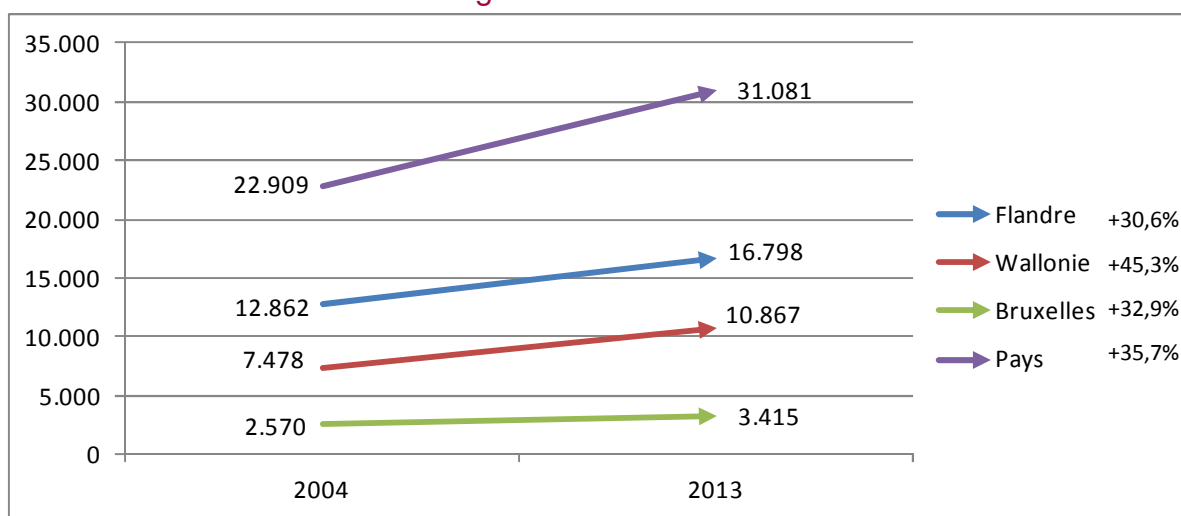
L'évolution contrastée de la Région de Bruxelles-Capitale doit être mise en perspective avec l'évolution de la population en âge de travailler de moins de 50 ans au cours de la période considérée : entre 2004 et 2013, la Région de Bruxelles-Capitale a enregistré une hausse de 17,5 % de sa population de 15 à 49 ans contre une quasi stabilisation en Région wallonne (+ 0,7 %) et une légère baisse en Région flamande (- 1,0 %).

3.3

Les 50 ans et + au chômage depuis moins de 2 ans

Graphique 3

Les chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi de 50 ans ou + dont la durée de chômage est inférieure à 2 ans



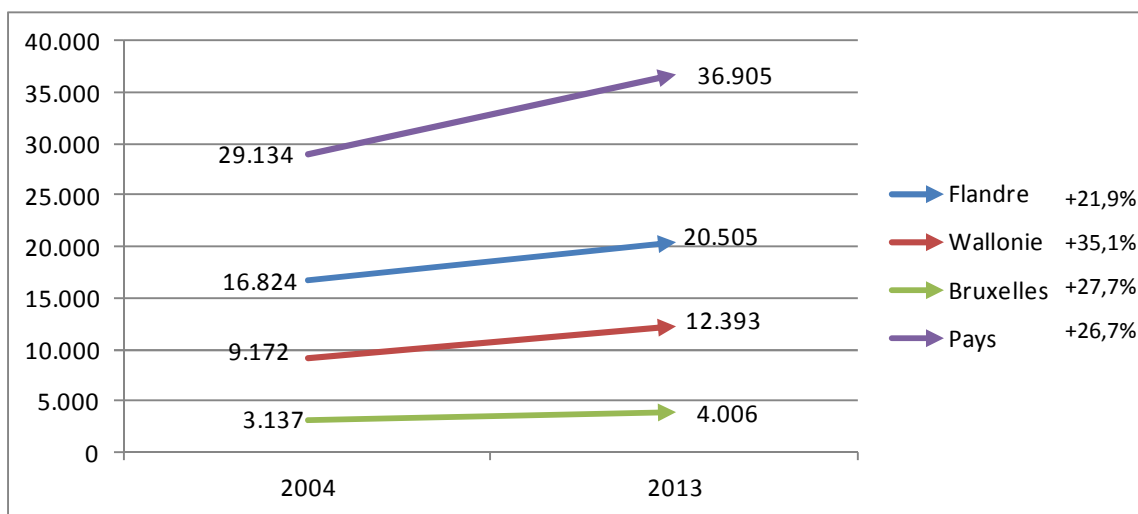
Comme nous le soulignons au point 3.1, le groupe des CCI-DE dont la durée de chômage est inférieure à 2 ans est influencée par l'évolution de la conjoncture économique et cela vaut aussi lorsqu'il s'agit des chômeurs âgés (50 ans et +). Mais ce groupe est aussi tributaire du changement réglementaire précité (relèvement de l'âge permettant d'obtenir une dispense d'inscription comme demandeur d'emploi) et de l'évolution démographique. Entre 2004 et 2013, ce groupe a augmenté de 30,6 % en Flandre, de 32,9 % à Bruxelles et de 45,3 % en Wallonie.

3.4

Les 50 ans et + au chômage depuis moins de 2 ans (variante)

Graphique 4

Les chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi de 50 ans ou + y compris les chômeurs complet indemnisés non-demandeurs d'emploi de 50 ans ou + dont la durée de chômage est inférieure à 2 ans



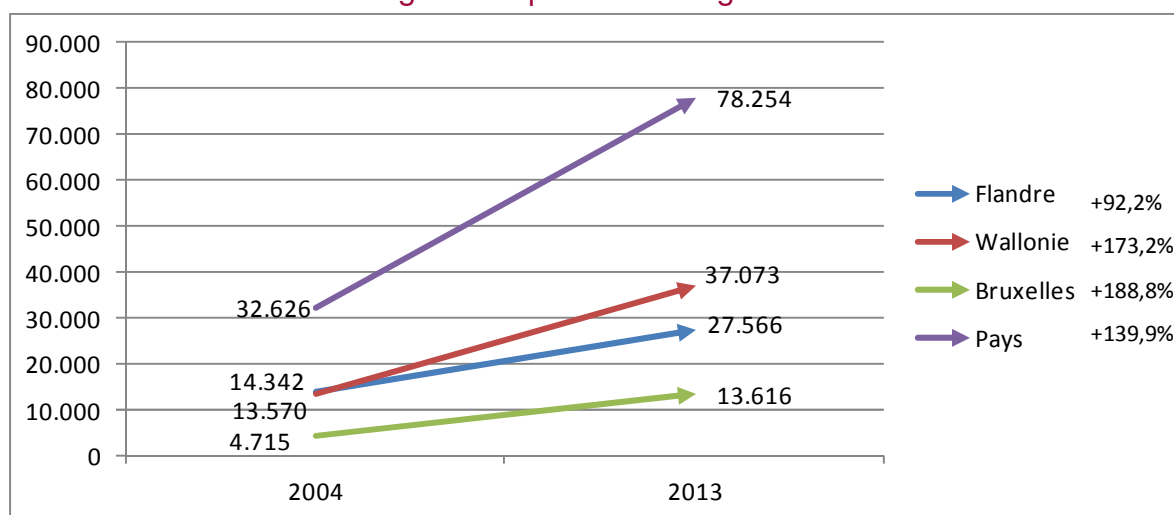
En intégrant les chômeurs âgés dispensés de moins de 2 ans de chômage qui sont peu nombreux, on obtient des évolutions comparables aux précédentes (cf. point 3.3) mais les pourcentages d'augmentation sont plus faibles: + 21,9 % en Flandre (<30,6 %), + 35,1 % en Wallonie (<45,3 %) et + 27,7 % à Bruxelles (<32,9 %).

3.5

Les 50 ans et + au chômage depuis 2 ans et plus

Graphique 5

Les chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi de 50 ans ou + dont la durée de chômage est supérieure ou égale à 2 ans



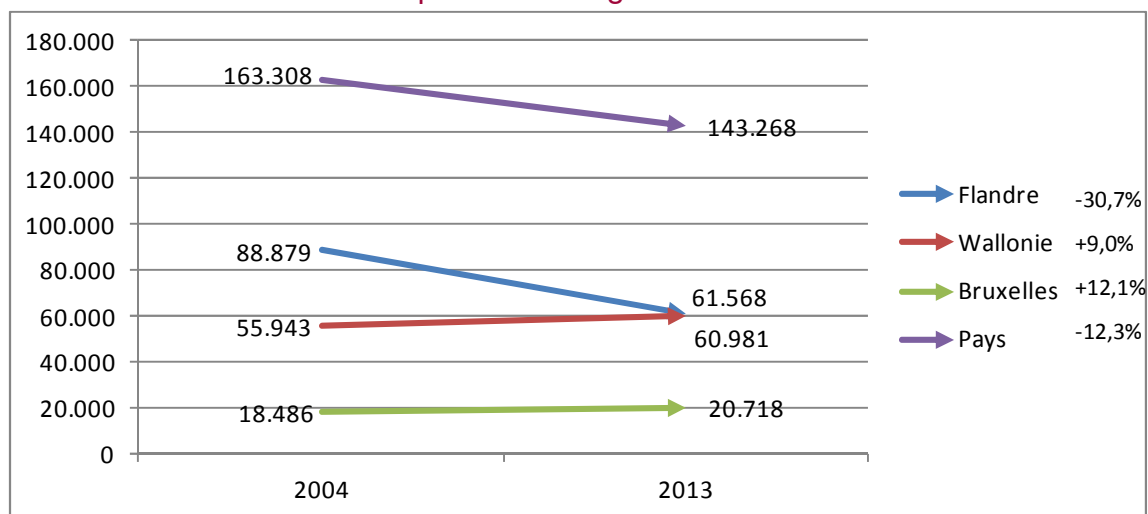
Le relèvement progressif en 2002 de l'âge à partir duquel une demande de dispense d'inscription comme demandeur d'emploi pouvait être introduite ne concernait que les entrants dans le régime du chômage complet. C'est donc au fil des ans que le nombre de CCI-DE de 50 ans et + s'est accru. Sur une période de 9 années, l'augmentation atteint 92,2 % en Flandre, 173,2 % en Wallonie et jusqu'à 188,8 % à Bruxelles.

3.6

Les 50 ans et + au chômage depuis 2 ans et plus (variante)

Graphique 6

Les chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi de 50 ans ou + y compris les chômeurs complet indemnisés non-demandeurs d'emploi de 50 ans ou + dont la durée de chômage est supérieure ou égale à 2 ans



Si on ajoute les chômeurs âgés dispensés, on constate qu'en Flandre, sur la période, le nombre de CCI de 50 ans et + dont la durée de chômage est supérieure ou égale à 2 ans a baissé de 30,7 %. En Wallonie et à Bruxelles on note plutôt une légère augmentation : respectivement + 9 % et + 12,1 %. Cette évolution différenciée en Flandre pourrait s'expliquer en partie par :

- en 2004, un nombre absolu de chômeurs âgés de 50 ans et + beaucoup plus important en Flandre que dans les 2 autres régions : 105 703 unités physiques contre respectivement 65 115 en Wallonie et 21 623 à Bruxelles ;
- une part plus importante de chômeurs âgés dispensés au sein de la classe d'âge des 50 ans et + en 2004 (74 % contre 68 % en Wallonie et 66 % à Bruxelles) ;
- davantage de chômeurs âgés de 55 ans et plus en 2004 : 68 % contre 61 % en Wallonie et 64 % à Bruxelles. Dans cette tranche d'âge, il y a eu davantage de sorties vers la pension entre 2004 et 2013.

Enfin, notons que l'évolution démographique entre 2004 et 2013 au sein de la classe d'âge des 50 à 64 ans est comparable d'une région à l'autre : + 17,8 % en Région de Bruxelles-Capitale, + 20,2 % en Région wallonne et + 20,8 % en Région flamande.

4

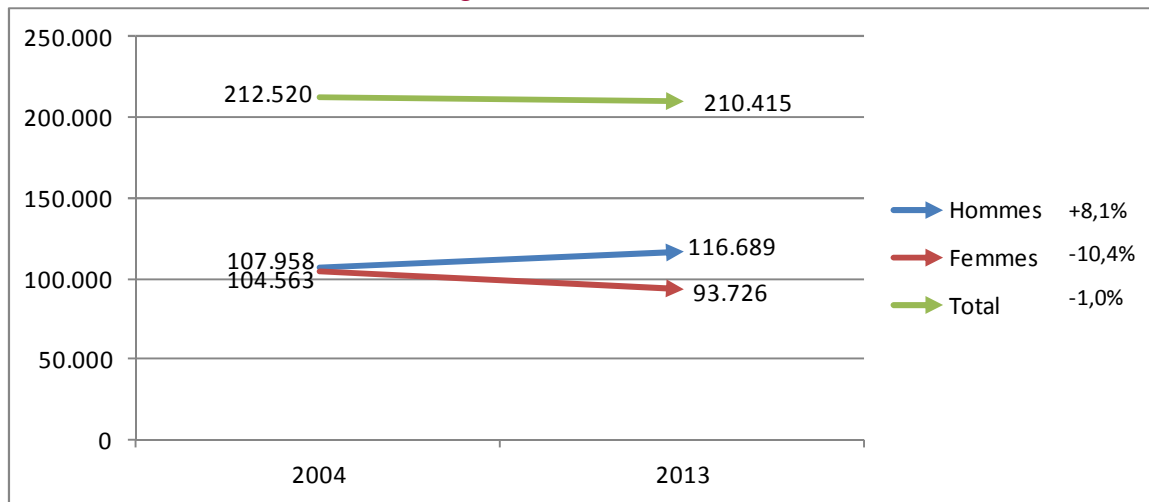
Profil des CCI-DE en 2004 et 2013 selon le sexe

4.1

Les moins de 50 ans au chômage depuis moins de 2 ans

Graphique 7

Les chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi de moins de 50 ans dont la durée de chômage est inférieure à 2 ans



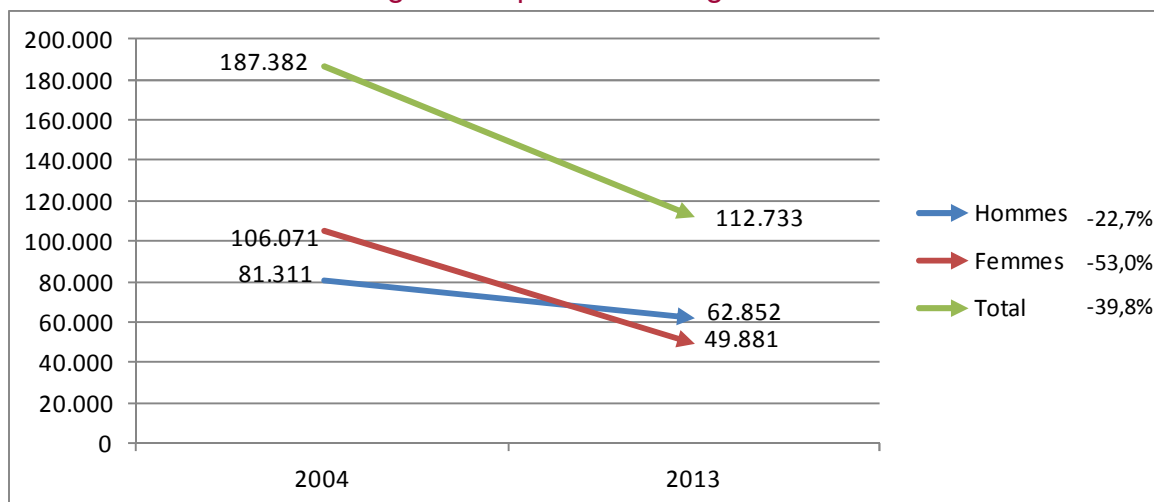
On note durant la période une augmentation du nombre de CCI-DE de moins de 50 ans de sexe masculin au chômage depuis moins de 2 ans (+ 8,1 %). A l'inverse, le nombre de CCI-DE de moins de 50 ans de sexe féminin se replie de 10,4 %.

4.2

Les moins de 50 ans au chômage depuis 2 ans et +

Graphique 8

Les chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi de moins de 50 ans dont la durée de chômage est supérieure ou égale à 2 ans



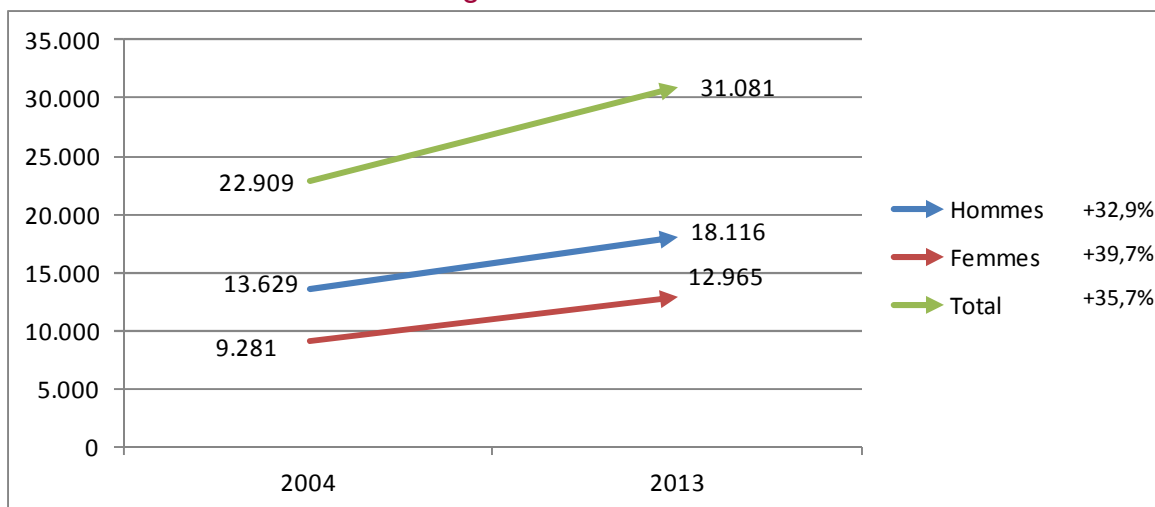
On note une forte baisse du nombre de CCI-DE de longue durée de sexe féminin entre 2004 et 2013 (- 53 %). La baisse enregistrée chez les hommes est moins grande (- 22,7 %). La différence est sans doute pour partie imputable au dispositif des titres-services.

4.3

Les 50 ans et + au chômage depuis moins de 2 ans

Graphique 9

Les chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi de 50 ans ou + dont la durée de chômage est inférieure à 2 ans



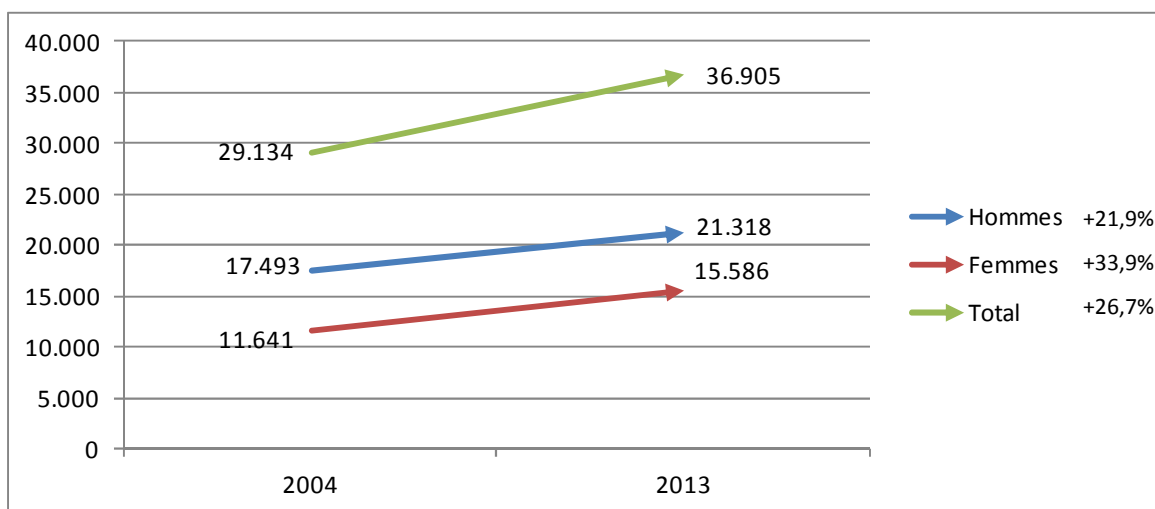
L'évolution démographique et la participation grandissante des femmes (aussi progressivement dans les classes d'âge plus élevées) au marché du travail expliquent probablement la hausse sur la période du nombre de CCI-DE de 50 ans et + dont la durée de chômage est inférieure à 2 ans : respectivement + 32,9 % pour les hommes et + 39,7 % pour les femmes. Entre 2004 et 2013, la population en âge de travailler de 50 à 64 ans a augmenté de 20,2 % (+ 19,9 % pour les hommes et + 20,5 % pour les femmes). Au cours de la même période, la population au travail de 50 à 64 ans s'est accrue de 49,1 % (+ 33,9 % pour les hommes et + 74,0 % pour les femmes).

4.4

Les 50 ans et + au chômage depuis moins de 2 ans (variante)

Graphique 10

Les chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi de 50 ans ou + y compris les chômeurs complet indemnisés non-demandeurs d'emploi de 50 ans ou + dont la durée de chômage est inférieure à 2 ans



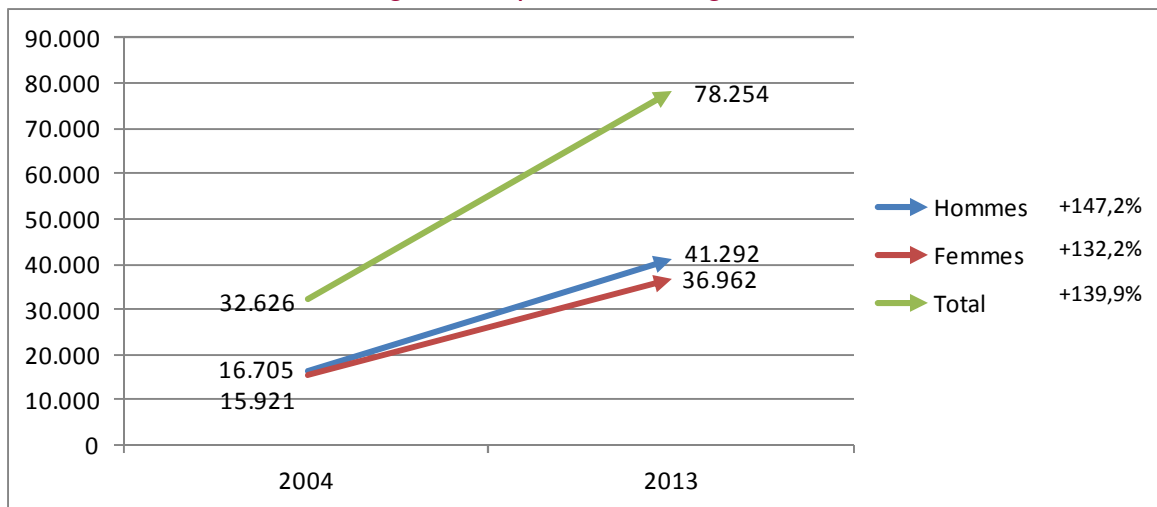
En intégrant les chômeurs âgés dispensés de moins de 2 ans de chômage qui sont peu nombreux, on obtient des évolutions comparables aux précédentes (cf. point 4.3) mais les pourcentages d'augmentation sont moins prononcés : + 21,9 % pour les hommes (<32,9 %), + 33,9 % pour les femmes (<39,7 %).

4.5

Les 50 ans et + au chômage depuis 2 ans et plus

Graphique 11

Les chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi de 50 ans ou + dont la durée de chômage est supérieure ou égale à 2 ans



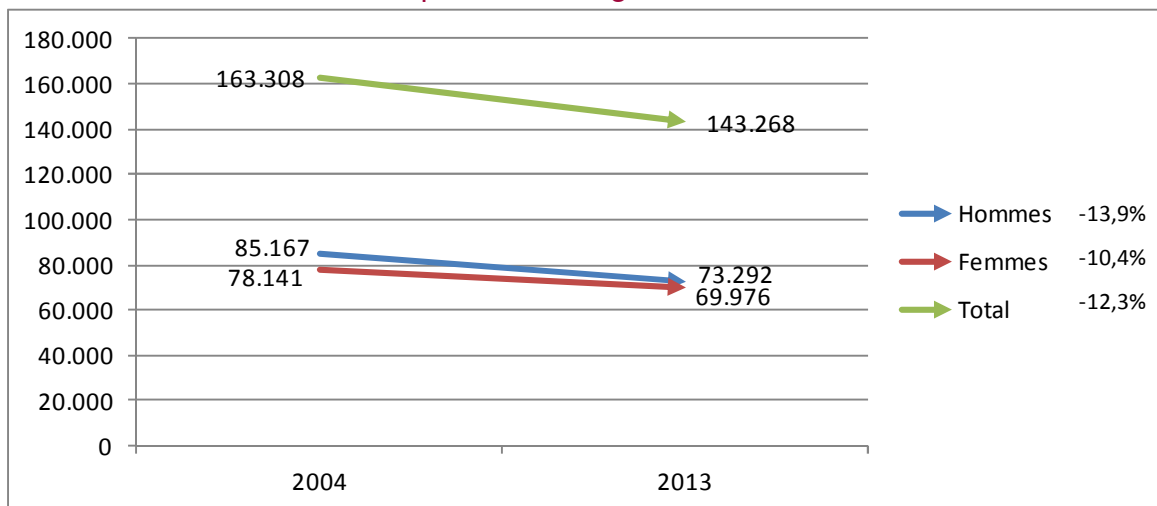
Du fait du durcissement des conditions d'octroi de la dispense d'inscription comme demandeur d'emploi, on enregistre entre 2004 et 2013 une hausse continue du nombre de CCI-DE de 50 ans et +. Sur une période de 9 années, l'augmentation atteint 147,2 % pour les hommes et 132,2 % pour les femmes.

4.6

Les 50 ans et + au chômage depuis 2 ans et plus (variante)

Graphique 12

Les chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi de 50 ans ou + y compris les chômeurs complet indemnisés non-demandeurs d'emploi de 50 ans ou + dont la durée de chômage est supérieure ou égale à 2 ans



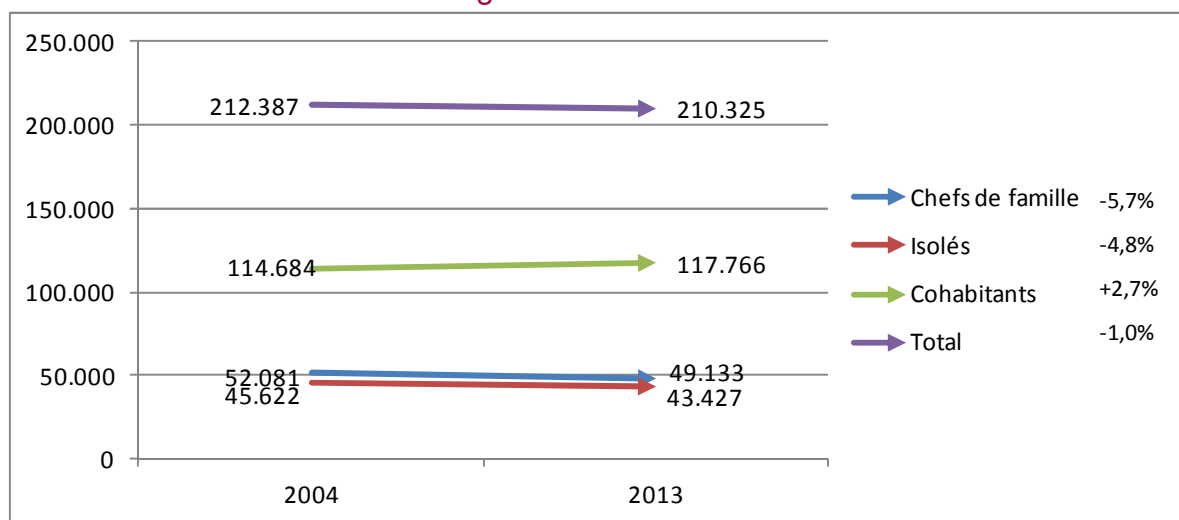
Si on ajoute les chômeurs âgés dispensés, on constate sur la période une baisse du nombre de chômeurs complets indemnisés de 50 ans et + à la fois chez les hommes (- 13,9 %) et chez les femmes (- 10,4 %).

5 Profil des CCI-DE en 2004 et 2013 selon la catégorie familiale²

5.1 Les moins de 50 ans au chômage depuis moins de 2 ans

Graphique 13

Les chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi de moins de 50 ans dont la durée de chômage est inférieure à 2 ans

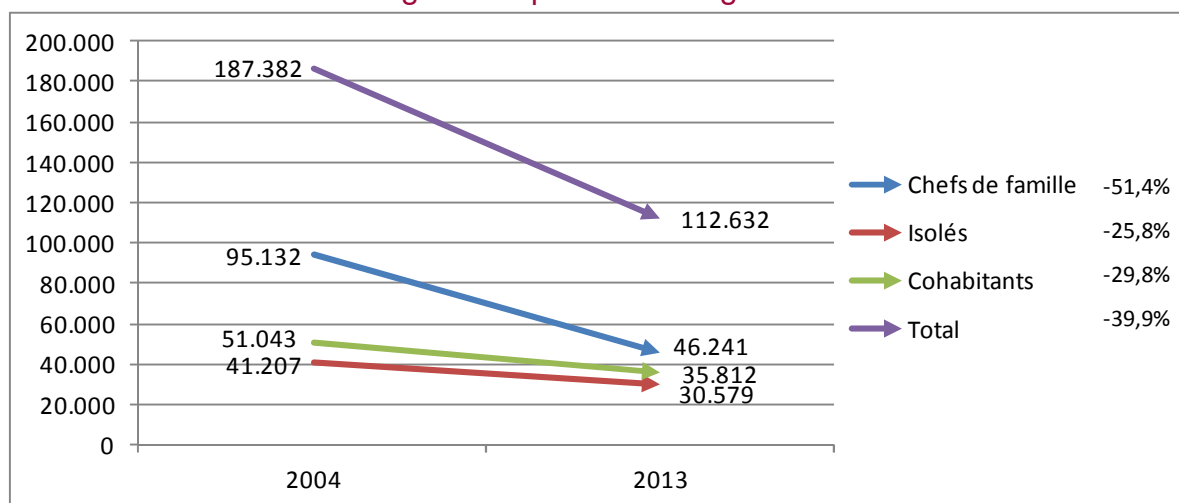


On note durant la période une légère augmentation du nombre de cohabitants CCI-DE de moins de 50 ans au chômage depuis moins de 2 ans (+ 2,7 %). A l'inverse, le nombre de chefs de famille et d'isolés CCI-DE de moins de 50 ans diminue : respectivement - 5,7 % et - 4,8 %.

5.2 Les moins de 50 ans au chômage depuis 2 ans et +

Graphique 14

Les chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi de moins de 50 ans dont la durée de chômage est supérieure ou égale à 2 ans



² Dans l'optique de la réglementation chômage, les catégories familiales se subdivisent en travailleurs ayant charge de famille (chefs de famille), travailleurs cohabitants (cohabitants) et travailleurs isolés (isolés) ; comme les bénéficiaires d'une dispense d'inscription comme demandeur d'emploi pour des raisons sociales & familiales perçoivent un montant d'allocation forfaitaire qui ne dépend pas de la catégorie familiale, ils ne sont pas repris dans ce chapitre (il s'agit d'un petit nombre de personnes).

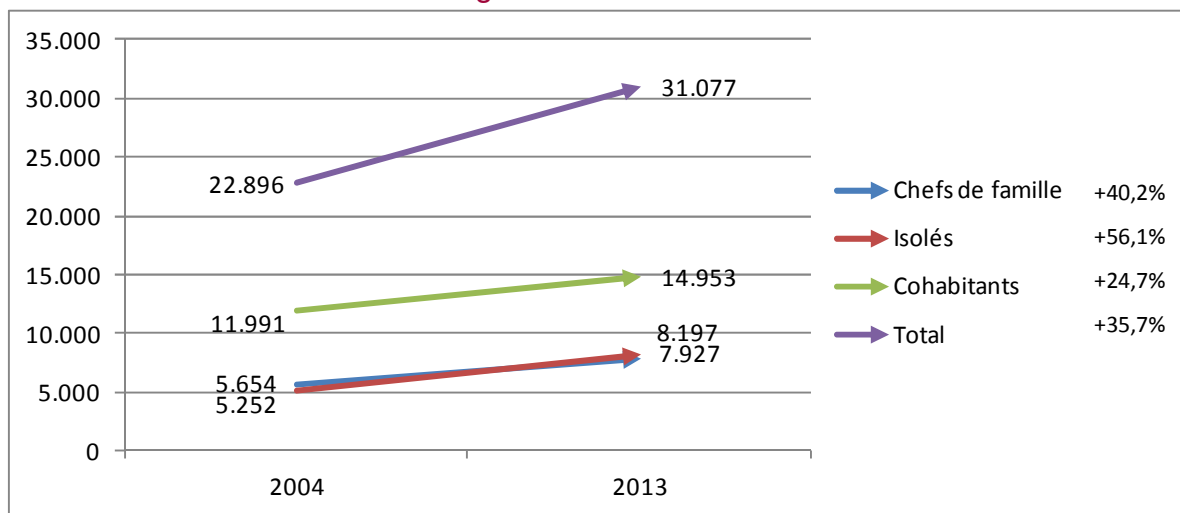
Le nombre de chefs de famille s'est contracté de 51,4 %. Quant aux isolés et aux cohabitants, leur nombre se réduit dans une moindre mesure, respectivement de 25,8 % et 29,8 %.

5.3

Les 50 ans et + au chômage depuis moins de 2 ans

Graphique 15

Les chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi de 50 ans ou + dont la durée de chômage est inférieure à 2 ans



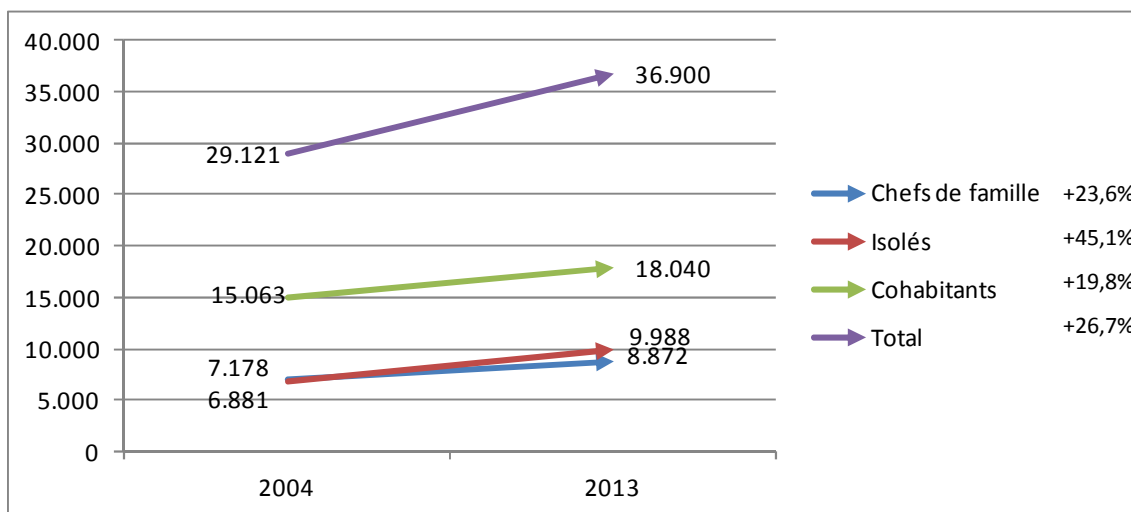
L'augmentation est ici la plus forte chez les isolés (+ 56,1 %) puis les chefs de ménage (+ 40,2 %) et enfin dans une moindre mesure, chez les cohabitants (+ 24,7 %).

5.4

Les 50 ans et + au chômage depuis moins de 2 ans (variante)

Graphique 16

Les chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi de 50 ans ou + y compris les chômeurs complet indemnisés non-demandeurs d'emploi de 50 ans ou + dont la durée de chômage est inférieure à 2 ans



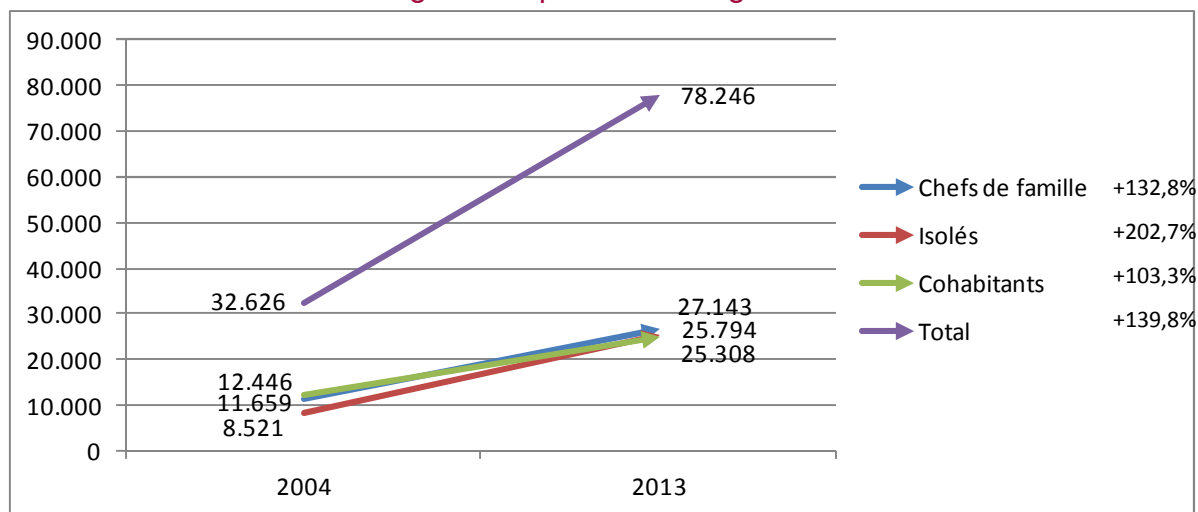
En intégrant les chômeurs âgés dispensés de moins de 2 ans de chômage qui sont peu nombreux, on obtient des évolutions un peu différentes : ce sont toujours les isolés dont le nombre augmente le plus (+ 45,1 %) mais les chefs de famille et les cohabitants évoluent maintenant de concert : respectivement + 23,6 % et + 19,8 %.

5.5

Les 50 ans et + au chômage depuis 2 ans et plus

Graphique 17

Les chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi de 50 ans ou + dont la durée de chômage est supérieure ou égale à 2 ans



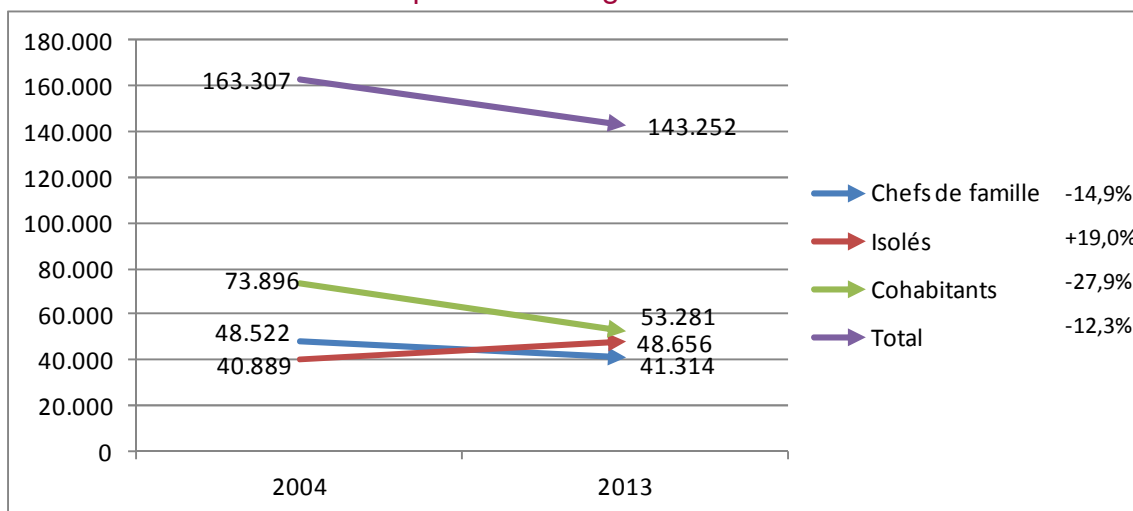
Du fait du durcissement des conditions d'octroi de la dispense d'inscription comme demandeur d'emploi, on enregistre entre 2004 et 2013 une hausse continue du nombre de CCI-DE de 50 ans et +. Sur une période de 9 années, l'augmentation atteint 202,7 % pour les isolés, 132,8 % pour les chefs de ménage et 103,3 % pour les cohabitants.

5.6

Les 50 ans et + au chômage depuis 2 ans et plus (variante)

Graphique 18

Les chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi de 50 ans ou + y compris les chômeurs complet indemnisés non-demandeurs d'emploi de 50 ans ou + dont la durée de chômage est supérieure ou égale à 2 ans



Si on ajoute les chômeurs âgés dispensés, on constate des évolutions contrastées selon la catégorie familiale : + 19 % d'isolés, - 14,9 % de chefs de ménage et - 27,9 % de cohabitants.

6

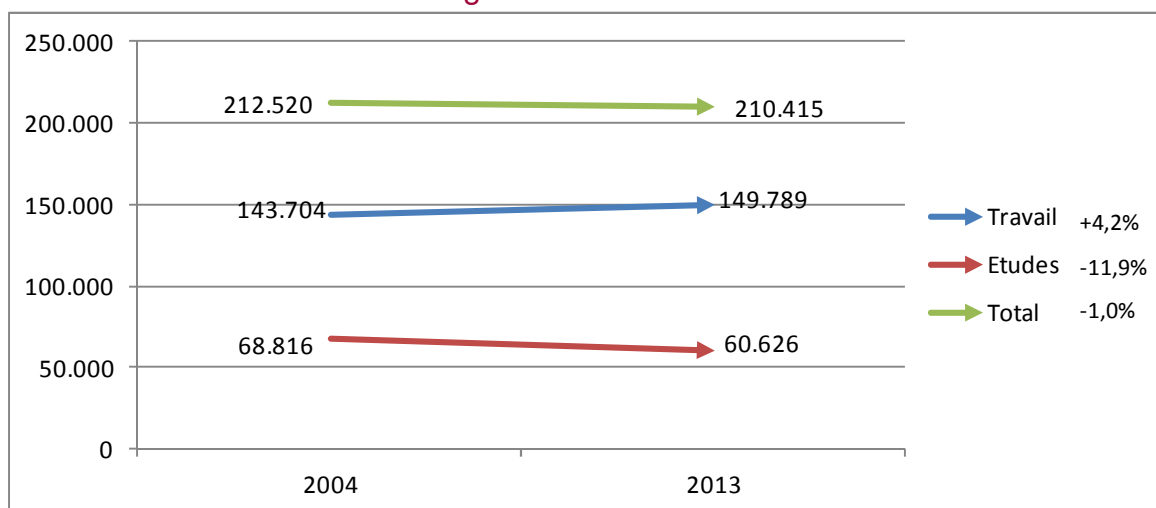
Profil des CCI-DE en 2004 et 2013 selon la base d'admission

6.1

Les moins de 50 ans au chômage depuis moins de 2 ans

Graphique 19

Les chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi de moins de 50 ans dont la durée de chômage est inférieure à 2 ans



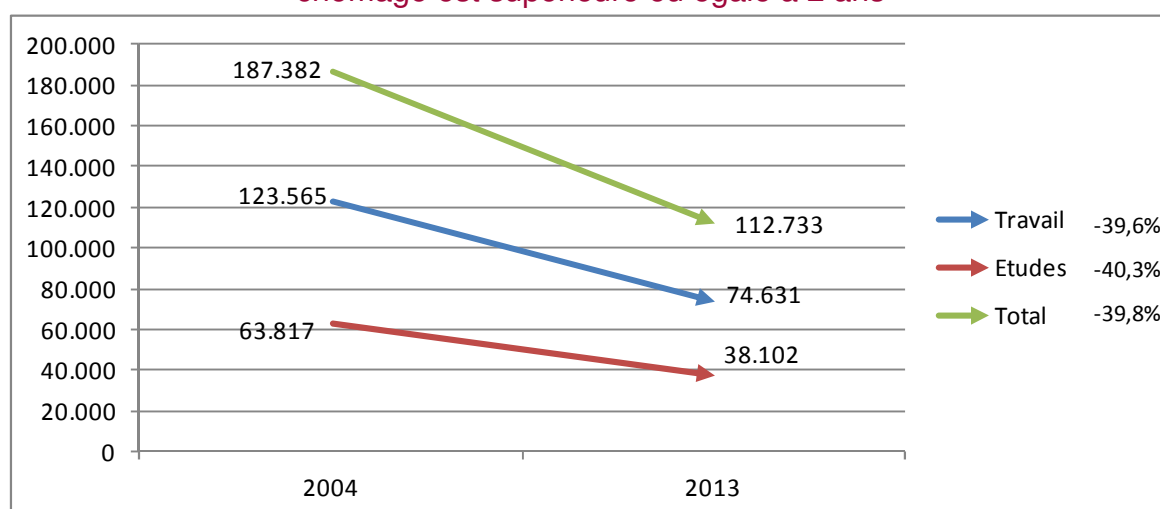
On note durant la période une légère augmentation du nombre de CCI-DE de moins de 50 ans admis sur base du travail au chômage depuis moins de 2 ans (+ 4,2 %). A l'inverse, le nombre de CCI-DE de moins de 50 ans admis sur base des études au chômage depuis moins de 2 ans se réduit de 11,9 %.

6.2

Les moins de 50 ans au chômage depuis 2 ans et +

Graphique 20

Les chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi de moins de 50 ans dont la durée de chômage est supérieure ou égale à 2 ans



On observe une baisse comparable des CCI-DE de moins de 50 ans admis sur base du travail (- 39,6 %) et de leur homologues admis sur base des études (- 40,3 %).

Vu le nombre très peu élevé d'allocataires d'insertion de 50 ans et +, l'analyse n'a pas été poursuivie pour les 50 ans et plus selon la base d'admission.

7

Conclusion

Dans cette petite étude, nous comparons le profil de 4 groupes de CCI-DE (+ 2 variantes) au moment de l'introduction d'une série de mesures destinées à redynamiser le marché de l'emploi (en 2004) et 9 années après (en 2013) lorsque ces mesures ont atteint leur rythme de croisière.

Il s'agit essentiellement des mesures suivantes :

- La procédure d'activation du comportement de recherche d'emploi
- Le dispositif des titres-services
- Le Plan Activa visant certains groupes-cibles spécifiques
- Le changement réglementaire relatif aux chômeurs âgés dispensés.

Par le biais de la comparaison à 9 années d'intervalle, nous avons pu estimer l'impact de ces mesures sur ces 4 (ou 6) groupes de CCI-DE.

Tableau 1
Tableau de synthèse

Evolution 2004-2013		<50 ans	50ans et +	50ans et + *	Total
		(1)	(2)	(3)	(1)+ (3)
	<2ans	-1,0%	+35,7%	+26,7%	+2,3%
	2ans et +	-39,8%	+139,9%	-12,3%	-27,0%
	Total	-19,2%	+96,9%	-6,4%	-15,0%

Evolution 2004-2013		<50 ans	50ans et +	50ans et + *	Total
		(1)	(2)	(3)	(1)+ (3)
	<2ans	-2.105	8.172	7.771	5.665
	2ans et +	-74.648	45.628	-20.040	-94.689
	Total	-76.754	53.800	-12.270	-89.024

* Y compris les chômeurs âgés dispensés sur base de l'âge

Tableau 2
Publics bénéficiaires des mesures

Chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi		<50 ans		50ans et +		50ans et + *	
		<2ans	2ans et +	<2ans	2ans et +	<2ans	2ans et +
Total		-1,0%	-39,8%	+35,7%	+139,9%	+26,7%	-12,3%
Sexe	Hommes	+8,1%	-22,7%	+32,9%	+147,2%	+21,9%	-13,9%
	Femmes	-10,4%	-53,0%	+39,7%	+132,2%	+33,9%	-10,4%
Région	Flandre	-7,5%	-46,8%	+30,6%	+92,2%	+21,9%	-30,7%
	Wallonie	+4,5%	-46,0%	+45,3%	+173,2%	+35,1%	+9,0%
	Bruxelles	+3,8%	-7,0%	+32,9%	+188,8%	+27,7%	+12,1%
Catégorie familiale	Chef de famille	-5,7%	-51,4%	+40,2%	+132,8%	+23,6%	-14,9%
	Isolé	-4,8%	-25,8%	+56,1%	+202,7%	+45,1%	+19,0%
	Cohabitant	+2,7%	-29,8%	+24,7%	+103,3%	+19,8%	-27,9%
Base	Travail	+4,2%	-39,6%	+34,7%	+136,3%	+25,9%	-13,0%
	Etudes	-11,9%	-40,3%	-	-	-	-

* Y compris les chômeurs âgés dispensés sur base de l'âge

Il ressort de ces données que le groupe des moins de 50 ans au chômage depuis 2 ans et + a enregistré la plus forte baisse entre 2004 et 2013. L'impact a été le plus élevé :

- En Flandre et en Wallonie avec des diminutions respectives de 46,8 % et 46 % ;
- Chez les femmes (- 53 %) ;
- Pour les chefs de famille (- 51,4 %).

Quant aux autres groupes, ils ont connu des évolutions contrastées. Relevons toutefois le groupe des 50 ans et + intégrant les chômeurs âgés dispensés au chômage depuis 2 ans et + qui a évolué à la hausse ou à la baisse selon la sous-population envisagée :

- Une baisse en Flandre (- 30,7 %) et des hausses à Bruxelles et en Wallonie (+ 12,1 % et + 9 %) ;
- Des baisses pour les cohabitants (- 27,9 %) et dans une moindre mesure pour les chefs de famille (- 14,9 %) mais une hausse pour les isolés (+ 19 %).

Il est difficile de déterminer l'impact respectif de chacune des 4 mesures d'autant plus que les évolutions démographiques et d'autres mesures, notamment régionales, jouent aussi un rôle important. Il semble toutefois relativement clair que ces mesures ont eu un effet évident qui est plus ou moins prononcé selon les groupes d'allocataires analysés.